

**Arrêté N° 2021-51
portant nomination de Mme Florence BONIFAY en qualité de chargée de mission**

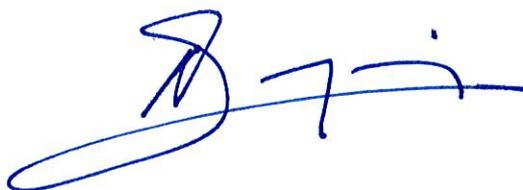
La Présidente de l'Université Lyon 2

- Vu** le Code de l'éducation ;
Vu les statuts de l'Université approuvés par le conseil d'administration en sa séance du 27 avril 2018, modifiés, et notamment l'article 38 ;

Arrête :

- Article 1 :** Madame Florence BONIFAY, Professeure agrégée, est nommée chargée de mission pour le projet « campus connectés ».
- Article 2 :** L'intéressée bénéficie d'une équivalence horaire de 42 heures ETD au titre de cette mission.
- Article 3 :** La mission est définie dans la lettre annexée au présent arrêté.
- Article 4 :** La mission, qui prend effet à compter du 5 février 2021, prendra fin le 31 août 2021.

Fait à Lyon, le 18 février 2021



Nathalie DOMPNIER

